

POLICE DES ROUTES
Restriction de circulation

RC 80-B-P Denges - Lonay
(Route de Denges)

Afin de permettre la réfection de la chaussée sur la route cantonale N° 80-B- P entre Lonay et Denges, le tronçon situé entre l'intersection route de Denges / Route d'Echandens (y compris) et l'entrée de la localité de Denges sera interdit à toute circulation

Du lundi 14 octobre au
Vendredi 19 octobre 2024

Une signalisation de déviation sera mise en place : Lonay (route de la Gracieuse) - Préverenges - Denges - Echandens dans les deux sens

L'accès à la Zone industrielle pour les véhicules dépassant 3.90 m de hauteur se fera par Lonay (Rue des Pressoirs et route d'Echandens) dans les deux sens.

Les usagers de la route sont priés de se conformer à la signalisation mise en place à cet effet et de faire preuve de prudence; nous les remercions d'avance de leur compréhension.

**Direction générale de
la mobilité et des routes**
Division – Entretien

Copie pour information

- Communes de : Lonay, Morges, Echandens, Denges, Préverenges
- Gendarmerie, CET-Blécherette, Morges - PRM
- ECA, Pully – SDIS, SIS Morget
- Voyer Région Centre
- Police Viasuisse – Urgence santé
- Car-Postal, MBC
- Manifestations – Transport spéciaux